

Commune de Villarsel-sur-Marly

Présentation du plan financier 2023 – 2027

Le plan financier est une projection mais aussi une estimation des charges et des produits pour une période déterminée.

Au niveau communal, elle sert surtout à prévoir des investissements et les conséquences de ceux-ci sur les charges annuelles d'amortissement et d'intérêts.

L'assemblée ne vote pas le plan financier, elle en prend simplement acte.

Selon nos projections, les rentrées fiscales usuelles retrouvent leur niveau d'avant COVID. Une augmentation de 1 %, annuellement, est espérée.

Aucune construction n'est à projeter et les recettes extraordinaires, en lien avec des transactions immobilières, ne sont pas attendues.

Ce plan ne tient pas compte d'une éventuelle dégradation conjoncturelle induite par la situation géopolitique actuelle et incertaine. Par contre, une inflation constante de 2 % est intégrée dans les charges.

Le Conseil communal prévoit, au niveau des investissements, des travaux en lien avec les routes communales et les bâtiments communaux. Les infrastructures d'eau potable et d'épuration sont, à priori, dans un état satisfaisant.

Les dépenses d'investissements seront autofinancées.

Investissements	Année	Estimation	Taux amortissement	Montant amortissement
Rénovation bâtiment : déchetterie ¹	2023	350.–	3 %	10.50
Aménagements routiers	2023	20'000.–	5 %	1'250.–
Approvisionnement en eau : réfection de conduite et BH ²	2023	800.–	1.25 %	10.–
Approvisionnement en eau : plan PIEP	2023	6'500.–	10 %	650.–
PAL	2023	2'000.–	10 %	200.–
Rénovation bâtiment : four communal	2024	15'000.–	3 %	450.–
Rénovation bâtiment : four communal	2025	15'000.–	3 %	450.–
Routes communales	2026	50'000.–	5 %	2'500.–
Routes communales	2027	50'000.–	5 %	2'500.–

¹ Inférieur à la limite d'activation de CHF 5'000.–

² Inférieur à la limite d'activation de CHF 5'000.–

Commune de Villarsel-sur-Marly

Présentation du plan financier 2023 – 2027

Evolution du compte de fonctionnement (niveau exploitation)

